



## DÉLIBÉRATION N° DEL-001-2023

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### DE LA SÉANCE DU JEUDI 2 MARS 2023 A 18H30

dans la Salle culturelle et de séminaire G. RISTÉRUCCI de la Halle au Blé à Altkirch

Sous la présidence de Monsieur Gilles FREMIOT, Président,

Date de la convocation : 24 février 2023

Étaient présents : (60)

Mesdames et Messieurs, Antoine ANTONY, Danièle BACH, Fabienne BAMOND, Joseph BERBETT, Doris BRUGGER, Danielle BUHLER, Jean-Pierre BUISSON, Jean-Claude COLIN, Danielle CORDIER, Michel DESSERICH, Thierry DOLL, Stéphane DUBS, Hugues DURAND, Jean-Claude EGGENSPILLER, Delphine FELLMANN, Gilles FREMIOT, Sylvain GABRIEL, Serge GAISSER, Germain GOEPFERT, Madeleine GOETZ, Christian GRIENENBERGER, Annick GROELLY, Eric GUTZWILLER, Agnès HARNIST, Matthieu HECKLEN, Jean-Luc HEUDECKER, Bertrand IVAIN, Nicolas JANDER, André LEHMES, Michel LERCH, Christian LERDUNG, Clément LIBIS, Agnès LORENTZ, Jean-Marc METZ, Estelle MIRANDA, Eliane OSINSKI, Olivier PFLIEGER, Régine RENTZ, Denis REY, Fabienne REY, Georges RISS, Fabien SCHOENIG, Raphaël SCHMIDLIN, Raymond SCHWEITZER, Jean-Claude SCHIELIN, Nathalie SINGHOFF, Dominique SPRINGINSFELD, Stéphane STALLINI, Antoine STAMPFLER, Patrick STEMMELIN, Céline STEVANOVIC, Paul STOFFEL, Christian SUTTER, Julien TSCHAMBER, Aurelio TOLOSA, Jean-Luc WAECKERLI, Hervé WALTER, Fernand WIEDER, Joseph-Maurice WISS, Jean ZURBACH.

Étaient excusés et étaient représentés par leurs suppléants :

Madame Anne-Marie BIANCOTTI et Messieurs Michel PFLIEGER, Gilbert SORROLDONI.

Étaient excusés et ont donné procuration de vote : (16)

Monsieur Pierre BLIND a donné procuration à Madame Doris BRUGGER,  
 Madame Nathalie BUCHER a donné procuration à Monsieur Paul STOFFEL,  
 Monsieur François COHENDET a donné procuration à Monsieur Jean-Marc METZ,  
 Monsieur Gérard GROELLY a donné procuration à Monsieur Jean-Claude COLIN,  
 Madame Sabine HATTSTATT a donné procuration à Monsieur Olivier PFLIEGER,  
 Monsieur Georges HEIM a donné procuration à Monsieur Matthieu HECKLEN,  
 Madame Ginette HELL a donné procuration à Monsieur Christian LERDUNG,  
 Madame Rita HELL a donné procuration à Monsieur Michel DESSERICH,  
 Monsieur Didier LEMAIRE a donné procuration à Monsieur Nicolas JANDER,  
 Madame Isabelle PI-JOCQUEL a donné procuration à Monsieur Gilles FREMIOT,  
 Monsieur Georges SCHOLL a donné procuration à Monsieur Hervé WALTER,  
 Monsieur Christophe SENGELIN a donné procuration à Monsieur Dominique SPRINGINSFELD,  
 Monsieur Rémi SPILLMANN a donné procuration à Madame Agnès HARNIST,  
 Madame Marielle THOMANN a donné procuration à Madame Delphine FELLMANN,  
 Monsieur François WALCH a donné procuration à Monsieur Stéphane STALLINI,  
 Monsieur Jean WEISENHORN a donné procuration à Monsieur Christian SUTTER.

Étaient excusés sans représentation : (6)

Madame Véronique LIDIN et Messieurs Bernard BUBENDORF, Bernard FANKHAUSER, Fabien ITTY, Philippe WAHL, Hervé WERMUTH.

Étaient non excusés : (6)

Mesdames et Messieurs Bertrand AITA, Emilie BUCHON, Yann DILLMANN, Jean-Marie FREUDENBERGER, Philippe RUF, Isabelle STEFFAN.

**EXAMEN DES COMPTES DE GESTION 2022**Nombre de conseillers

En exercice : 88 – Présents : 60 – Procurations : 16 – Absents : 12 – Exclus : 0

Le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrit de passer dans ses écritures des budgets suivants :

- 00200 – Budget Principal ;
- 00239 – Budget Eau Potable Régie ;
- 00211 – Budget Eau Potable DSP ;
- 00203 – Budget Assainissement Régie ;
- 00202 – Budget Assainissement DSP ;
- 00230 – Budget SPANC ;
- 00225 – Budget Hôtel d'Entreprises ;
- 00260 – Budget ZAC Tagolsheim ;
- 00210 – Budget Valorisation des déchets
- 00223 – Budget ADS.

**Le Conseil de la Communauté de Communes,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'avis favorable de la commission finances et du Bureau du 23 février 2023 ;

**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**APPROUVE** les comptes de gestion suivants du comptable public, pour l'exercice 2022.

- 00200 – Budget Principal ;
- 00239 – Budget Eau Potable Régie ;
- 00211 – Budget Eau Potable DSP ;
- 00203 – Budget Assainissement Régie ;
- 00202 – Budget Assainissement DSP ;
- 00230 – Budget SPANC ;
- 00225 – Budget Hôtel d'Entreprises ;
- 00260 – Budget ZAC Tagolsheim ;
- 00210 – Budget Valorisation des déchets
- 00223 – Budget ADS.

Pour extrait conforme  
Altkirch, le 9 mars 2023  
Le Président  
Gilles FREMIOT



Certifié exécutoire après :

- transmission en Préfecture le 16/03/2023
- affiché le 17/03/2023
- publié sur le site internet le 17/03/2023

Monsieur Benoît KENNARD  
Directeur Général des Services  
Secrétaire de séance

A blue ink signature of Monsieur Benoît KENNARD, written in a cursive style.